

Plaques de protection de chutes - Système soft



CHF 196,08 taxe inclu

Référence 4.999_SS9

caractéristiques du produit :

Délai de livraison [semaines]:: 6-8

Longueur [mm]:: 500

Largeur [mm]:: 500

Hauteur [mm]:: 90

Max. hauteur de chute [cm]:: 300 cm

Description brève du produit :

Pour hauteur de chute jusqu'à 300 cm, hauteur 9 cm, 50/50/7 + 2 cm. Rouge, en granule de caoutchouc, perméables à l'eau. Avec tiges de liaison permettant une pose facile et rationnelle.

Description du produit :

Les plaques de protection de chutes présentent des avantages déterminants par rapport au sable, au gravier rond ou aux copeaux de bois, en particulier pour les places à forte fréquentation et pour des durées comparatives d'env. 10 ans. Déjà après env. 3 à 5 ans, un revêtement de protection est plus économique que le sable.

Avantages:

- caractéristiques d'amortissement constantes
- nettoyage facile
- bonne perméabilité, rapidité de séchage
- excellente qualité antidérapante
- conforme aux exigences en faveur des handicapés
- carrossable
- hygiénique (rien n'est enterré)
- pas de pollution des terrains avoisinants
- peu d'entretien



Les plaques de protection de chutes Softex sont un produit typique de recyclage.

Indication pour les quantités et les prix des dalles amortissantes en mètres carrés (m2)

Indications de pose:

Les plaques de protection de chutes Softex doivent être assemblées à l'aide de tiges de liaison soit sur un lit de sable drainé, sur un lit de gravier ou être collées sur un revêtement dur.

La nécessité de l'emploi d'un sol antichoc est définie par la norme EN 1177:2008. Selon cette norme l'emploi d'un sol amortissant est prescrit à partir d'une hauteur de chute libre supérieure à 60 cm.

Lien: [information sur le produit, protection de chute, conseils de pose](#)

Pour version spéciale -> contactez info@gtsm.ch

Attributs du produit :

Galerie de produits :

